SUMA UNISON ALU G7 1/5

Date de création/révision: 26/01/2004

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1243 **RAISON SOCIALE RISQUES SPECIFIQUES**

JohnsonDiversey CORROSIF, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT - R31-34-37-52/53

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT SUMA UNISON ALU G7

- REFERENCE 1243

- FOURNISSEUR JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay

94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - FAX : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation

Détergent lave-vaisselle.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation solide alcaline chlorée

Constituants contribuant aux dangers

CAS $N^{\circ}6834-92-0$ Métasilicate de disodium - C; R34-37 15 à 30% CAS N°497-19-8 Carbonate de sodium - Xi; R36 51580-86-0 Dichloroisocyanurate de sodium, dihydraté 5 à 15% < 5% Xn,N; R22-31-36/37-50/53

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CORROSIF

R31: au contact d'un acide dégage un gaz toxique

R34: provoque des brûlures.

R37: irritant pour les voies respiratoires. R52/53: nocif pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfaste à long terme pour l'environnement aquatique.

SUMA UNISON ALU G7

Date de création/révision: 26/01/2004

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau - En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS D'INGESTION :

retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48

- EN CAS D'INHALATION:

retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Equipements de sécurité: port d'un appareil respiratoire

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.

Recueillir dans un conteneur adapté, étiqueté pour destruction par un centre agréé.

Eliminer les résidus à grande eau.

SUMA UNISON ALU G7 3/5 Date de création/révision: 26/01/2004

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Ne pas respirer les poussières.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas mélanger avec des produits acides qui conduisent à une libération rapide de chlore sous forme de gaz.

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine, fermé. Conserver à l'abri de l'humidité, de la chaleur et à l'écart des acides. Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

7722-88-5 pyrophosphate de tétrasodium (<5%) - VME = 5 mg/m3

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Port de gants appropriés et un appareil de protection des yeux et du visage. Protection des mains: gants de protection résistants aux produits chimiques en caoutchouc de type butyl ou nitrile (EN 374, catégorie III). EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL:

Fontaine oculaire et lavabo.

Douche en cas de manipulation importante de produit.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Solide blanc à odeur de chlore

РΗ à 1% : 12.0 à 12.5

Température de changement d'état

non déterminé

Point d'éclair

non applicable

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

apparente : 1.06 g/cm3

Solubilité

soluble dans l'eau

SUMA UNISON ALU G7 4/5 Date de création/révision: 26/01/2004

10- STABILITE ET REACTIVITE

Réagit rapidement avec les acides avec:

- dégagement de chaleur

- libération de chlore gazeux toxique

Produits de décomposition dangereux: chlore

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

 ${\tt PRODUIT\ CORROSIF\ et\ IRRITANT}$

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) comprise entre 200 et 2000 mg/kg

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: provoque des brûlures
- yeux: provoque des brûlures
- inhalation: fortement irritant, peut provoquer des oedèmes pulmonaires
- ingestion:provoque des brûlures

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

Produit classé 'dangereux pour l'environnement' en raison de la présence de substances listées dans le §2: R50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Toxicité aquatique: 10-100 mg/l

Le produit ne doit pas être rejeté dans les eaux usées et les égouts sans dilution ou neutralisation.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 15 alcalins

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DESIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:

ADR/RID :

UN 3253, TRIOXOSILICATE DE DISODIUM, 8, III.

TMDG:

TRIOXOSILICATE DE DISODIUM, 8, UN 3253 , III.

AUTRES INFORMATIONS: Classe 8 - Code danger 80

IMDG: Fiche de sécurité: F-A,S-B - Polluant marin: non

SUMA UNISON ALU G7

5/5

Date de création/révision: 26/01/2004

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses:

Symbole : C corrosif Phrases R : R31-34-37-52/53

Phrases S: S8-22-26-28-36/37/39-45-61

16-AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				X
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques	X			
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques	X			
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés	Х			
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates	X			

Référence Internationale: MSDS3425 - Vers.4(17/06/2002)

KH.MW.Dt51-01(01/12/2001)

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99 Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com

ANNEXE

========

Liste des phrases R (AISD 16/10/02)

(110) 10, 02,

- R 1 : Explosif à l'état sec.
- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur air inflam- mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.
- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquer le cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité. R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles